

barque, sans crainte des Iroquois qui battaient les forêts voisines, les rivières et les lacs."

Parvenu au lac Saint-Pierre (1) le narrateur en fait la description :

" Les six rivières qui se jettent dans ce lac font à leur embouchure des îles et des péninsules si agréables à la vue et si propres pour l'habitation des hommes qu'il semble que la nature ait ramassé une partie des beautés de la terre habitable pour les étaler en ce lieu. Les rivages, qui sont partie en prairie et partie en bocages, paraissent de loin comme autant de jardins de plaisance ; ils n'ont rien de sauvage que les bêtes fauves, comme les élans, les cerfs et les vaches sauvages, qui s'y voient par bandes et en grand nombre."

A la même époque, M. Boucher écrivait : " Plusieurs rivières et lacs entrecourent les terres du gouvernement des Trois-Rivières, qui sont toutes bordées de belles prairies, ce qui fait qu'il y a quantité d'animaux, et surtout des élans, cariboux et castors, et très-grand nombre de gibiers et poissons." Il ajoute qu'il ne se voit pas d'originaux plus bas que les Trois-Rivières.

CXXIII

Le 15 septembre 1663, arrivèrent de France à Québec Monseigneur de Laval, monsieur de Mézy, nommé gouverneur général, et monsieur Gaudais (2), chargé de prendre des informations sur toutes choses concernant la colonie.

Avec eux étaient cent familles et quelques officiers, tant militaires que civils. La population française du Canada ne dépassait pas alors deux mille cinq cents âmes, dont à peu près huit cents à Québec et quatre cents dans le gouvernement des Trois-Rivières.

Des changements de toute importance avaient été décrétés à la cour. Il est nécessaire d'en dire un mot :

La charte en vertu de laquelle la compagnie des Cent-Associés possédait le Canada depuis 1627 n'avait été entre ses mains qu'un instrument de commerce dont elle faisait usage uniquement dans ses intérêts, sans s'inquiéter de remplir les obligations relatives à l'établissement du pays, où elle devait transporter des colons stables qui auraient pu y fonder une nouvelle France. Sa charte lui enjoignait non-seulement de défricher, mais de faire défricher

(1) Depuis Champlain, cette nappe d'eau n'a pas eu d'autre nom.

(2) La narration de l'été 1663 dont nous avons parlé au paragraphe précédent est attribuée à M. Dumont par quelques historiens, mais c'est à tort, vu qu'il était repassé en France l'automne précédent. Elle n'est pas non plus de M. Gaudais, puisque ce dernier n'arriva au Canada que le 15 septembre 1663, et que le narrateur dit avoir été aux Trois-Rivières au mois de juillet de cette même année.